

Élections municipales et communautaires
15 et 22 mars 2026

Programme 2026-2032



Choisir Roquefort !



Ewan Corinaldesi

Une équipe qui s'engage pour VOUS

1 Vision

12 grands axes

- 1 Attractivité et animations**

Soutenir l'économie locale, valoriser les espaces publics et proposer des animations régulières pour un village vivant.
- 2 Déplacements et mobilité**

Faciliter les déplacements, améliorer les liaisons extérieures et apaiser la circulation dans le village.
- 3 Urbanisme**

Préserver le cadre de vie, maîtriser l'urbanisation et associer les habitants au développement du village.
- 4 Solidarité et intergénérationnel**

Accompagner chaque moment de la vie en renforçant l'éducation, les services de proximité, la solidarité et la transmission entre générations.
- 5 Environnement**

Agir en faveur de l'environnement, de la préservation des ressources et du retour d'une agriculture locale.
- 6 Sports**

Développer une offre sportive accessible, diversifiée et moderne, favorisant santé, bien-être et pratique pour tous.
- 7 Vie Associative**

Mettre en lumière la vie associative locale et soutenir véritablement les associations dans leurs initiatives.
- 8 Santé, bien être et handicap**

Agir pour une meilleure prise en compte des enjeux liés à la santé, au bien-être et aux handicaps.
- 9 Rayonnement culturel**

Faire de Roquefort-les-Pins un haut lieu de rayonnement culturel.
- 10 Mémoire et Patrimoine**

Sauvegarder, restaurer et transmettre le patrimoine et la mémoire locale.
- 11 Protection et Sécurité**

Protéger les habitants par une sécurité de proximité, des équipements modernes et une prévention renforcée.
- 12 Gestion communale**

Faire vivre une démocratie locale transparente, participative et financièrement responsable.

Notre ambition

Faire de Roquefort-les-Pins le **village de demain**

Roquefort-les-Pins est un haut-lieu de Provence, connu pour son charme et sa tranquillité. Ses paysages naturels et jonchés de restanques ont fait sa fierté. Sa proximité historique avec Sophia-Antipolis en fait un lieu de résidence privilégié. Son ancrage provençal est historique et participe à sa convivialité. Que l'on soit roquefortois de souche ou récemment arrivé, résidant sur la commune ou visiteur d'un jour, tous s'accordent à dire qu'ils sont venus chercher ici un certain mode de vie, une simplicité qui fait défaut à la ville mais qui n'empêche pas d'avoir tout à portée de main.

Roquefort-les-Pins est un grand village, un *villajas* comme on dit en provençal pour désigner ces bourgs de campagne qui n'ont rien à envier à la ville.

C'est cette idée de **village dynamique et rayonnant** que nous souhaitons porter, l'idée selon laquelle **les générations futures ont le droit de goûter à la même douceur de vie** que celle que nous connaissons aujourd'hui.

La municipalité reconduite depuis 1983, il y a près de 43 ans, a permis à notre territoire de s'extraire de la ruralité et c'est une chance pour nous. Mais aujourd'hui, cette même équipe municipale a choisi de renier l'héritage qu'elle a elle-même contribué à façonner. Depuis une quinzaine d'années déjà, son fonctionnement sans concertation et sa gestion verticale a conduit à un écart entre attentes et réalisations. **Désormais, les projets qu'elle prévoit pour l'avenir remettent en cause l'ADN de notre commune et menacent de nous faire sombrer dans la morosité de l'urbanité.**



C'est pourquoi nous nous présentons : parce que nous aimons notre commune !

Nous pensons que Roquefort-les-pins peut devenir un modèle d'avenir.

C'est dans cette perspective que nous vous présentons aujourd'hui notre programme, pour le mandat 2026 – 2032. Ces propositions constituent le fruit d'un long travail d'élaboration et reflètent le résultat de la concertation publique que nous avons menée durant plusieurs mois à vos côtés.

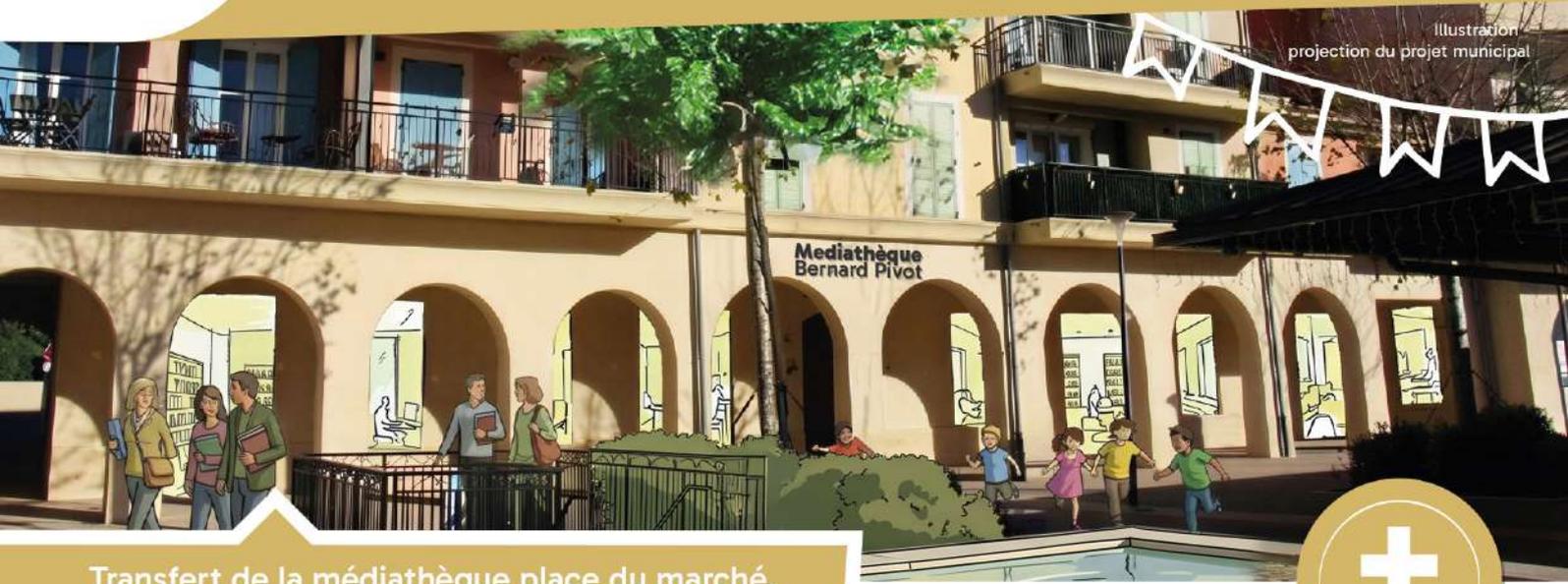
Unis pour notre village, nous pouvons faire de Roquefort-les-Pins :

Le village de demain !

Ewan Corinaldesi
Tête de liste de Choisir Roquefort

1

Choisir un village dynamique et attractif



Transfert de la médiathèque place du marché.



Attractivité

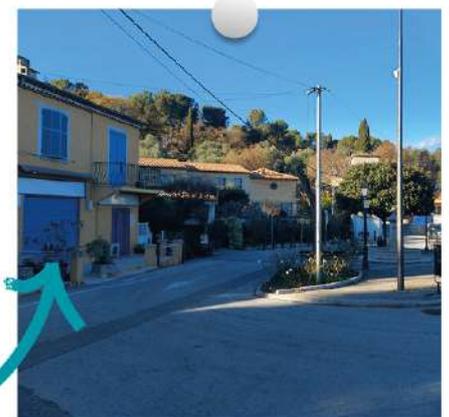
1. Déplacer la médiathèque sur la place du marché et y intégrer un espace de travail moderne doté d'ordinateurs et d'une connexion Internet haut débit.
2. Créer des espaces de coworking, modulables, au centre-village pour attirer des actifs, stimuler l'économie locale et dynamiser les échanges.
3. Susciter l'installation de nouveaux commerces et restaurants dans les nombreux locaux vides du centre.
4. Réaménager et végétaliser la traversée routière du centre-village.
5. Soutenir la création d'une association des commerçants.
6. Créer un marché provençal hebdomadaire à Notre-Dame agrémenté d'ateliers et d'animations pour les familles.
7. Mener une concertation avec les riverains de Notre-Dame et du Colombier en vue d'une requalification et d'un embellissement des espaces publics.
8. Accompagner la reconversion des 24 hectares de la carrière de la Roque, via l'installation d'entreprises, de projets environnementaux (photovoltaïque) et d'équipements publics en collaboration avec la CASA (Archives administratives).

Valorisation de l'Artisanat

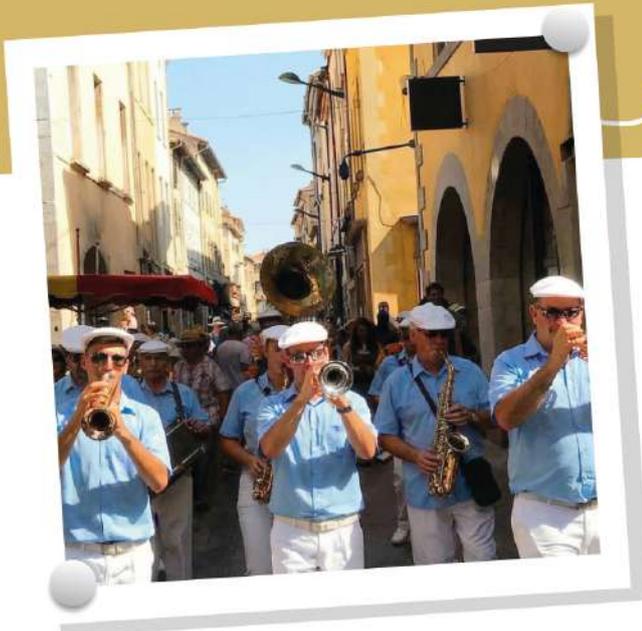
9. Développer l'artisanat d'art et accompagner l'installation d'ateliers d'artistes.
10. Permettre la création d'une zone artisanale sur une partie de l'ancienne carrière de la Roque.



carrefour routier de Notre-Dame



Place Civatte au Colombier



Animations

11. Constituer un comité des fêtes mobilisant bénévoles, associations et commerçants afin de porter une politique d'animation diversifiée et intergénérationnelle.

12. Mettre en place des événements réguliers, pour apporter de la vie sur les places du centre-village et dans les quartiers de Notre-Dame et du Colombier.

13. Rétablir la fête patronale Notre-Dame de Canlache sur trois jours en septembre, ainsi que la fête de la Sainte-Agathe au Colombier en février.

14. Mettre en service plus régulièrement le four communal de la place du marché et créer une fête du pain.

15. Piétonner la D2085 entre le rond-point d'Intermarché et le chemin de Valbois les soirs de week-ends en été et lors des grands événements.

16. Aménager et équiper le jardin des Décades afin d'en faire un véritable lieu de rassemblement et de convivialité au cœur de la commune.

17. Créer un village de Noël sur plusieurs jours durant les fêtes de fin d'année, valorisant les savoir-faire locaux.

18. Proposer des marchés à thèmes saisonniers sur les places du centre, comme un marché italien et un festival food-trucks.

Ouverture régulière du four à bois



Animer le Jardin des Décades

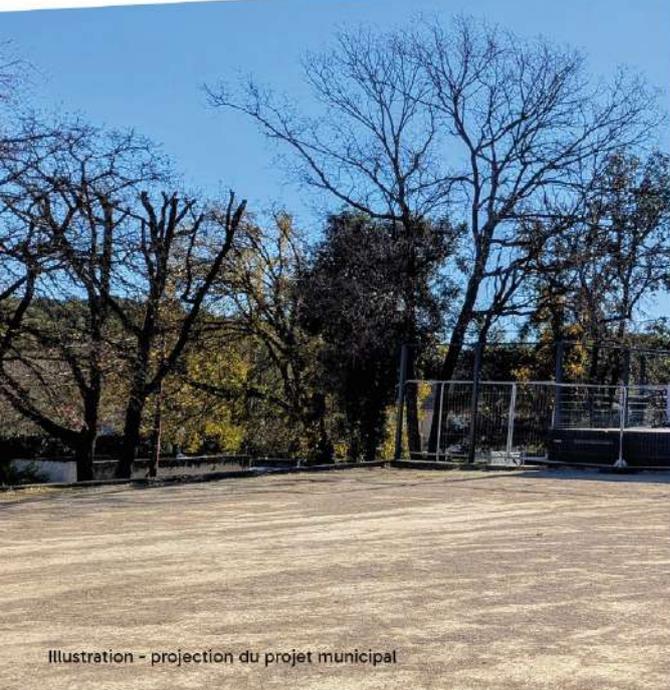


Illustration - projection du projet municipal



2

Choisir un village où l'on se déplace facilement



La mobilité est l'une des priorités pour les roquefortois. Nous nous engageons à faciliter tant les déplacements internes au village que les liaisons avec les communes environnantes. La circulation routière nécessite également des projets structurants pour désengorger la commune et réduire le trafic et la vitesse des véhicules dans les zones résidentielles.

19. Déployer un Plan Mobilités Communal à horizon 2030 : Roquefort-les-Pins doit se structurer autour d'un réseau de pistes cyclables et de cheminements piétons permettant un maillage total à l'échelle communale et vers les communes alentour.

20. Relancer le projet structurant de route de contournement vers Sophia-Antipolis par l'ancienne carrière de La Roque : améliorer l'accessibilité à Sophia-Antipolis et réduire de 50% le trafic dans le centre aux heures de pointe.

21. Apaiser la circulation dans le centre-village et à Notre-Dame (Feux intelligents, zone 30, revêtement insonorisé, chaussée partagée) ainsi que dans les zones résidentielles.

22. Solliciter auprès du Département l'élargissement de la Route de La Colle, pour anticiper l'ouverture de la clinique de jeune et s'adapter au trafic actuel.

23. Développer le covoiturage et soutenir la mise en place de points de rencontre dédiés.

24. Renforcer l'offre de transports en commun en termes de fréquence et de trajets.

En lien avec la CASA et Envibus

- Augmenter la fréquence de la ligne 26 (Sophia- Antipolis / Roquefort-les-Pins / Villeneuve-Loubet) avec un aller-retour par heure en semaine et des circulations le week-end.
- Solliciter le rétablissement de la ligne 27 (Roquefort/Le Rouret/Opio/Valbonne village)

En lien avec Région et le réseau Zou

- Instaurer un horaire cadencé sur la ligne 650 avec un bus par demi-heure, étendre la desserte en soirée et solliciter une desserte de nuit les week-end.
- Proposer le prolongement jusqu'à Roquefort- les-Pins de la ligne 663 (actuellement Valbonne/ Cannes) pour des trajets directs et simplifiés.





Urbanisation

- 25.** Maîtriser l'urbanisation de la commune en obtenant notre exemption de la loi SRU dès 2027.
- 26.** Empêcher la mise en œuvre des servitudes de mixité sociale (SMS) instaurées par l'actuelle municipalité qui prévoit l'imperméabilisation de 13 hectares pour construire plus de 530 nouveaux logements en immeubles sur les 6 prochaines années : Quartiers Notre-Dame (SMS 6), Beaumon (SMS 8 / 9), Sinodon (SMS 11), Forêt des Claps (SMS 10).
- 27.** Réviser le Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de préserver le caractère résidentiel, naturel et provençal de la commune et mettre un terme à l'urbanisation déraisonnée.
- 28.** Récupérer le droit de préemption, aujourd'hui perdu au profit de l'Etat, pour reprendre la main sur les projets de construction à Roquefort-les-Pins.

Loi SRU : qu'en est-il réellement ?

La loi SRU impose en principe la création de 25% de logements sociaux dans le parc de résidences principales. Pour répondre aux exigences de l'Etat, Roquefort-les-Pins devrait encore construire 536 logements comme le prévoit le projet du maire sortant, ce qui est irréalisable.
Or, certaines communes comme

Logement

- 29.** Apporter une réponse concrète aux Roquefortoises et aux Roquefortois qui peinent aujourd'hui à accéder à un logement sur leur propre commune.
- 30.** Favoriser la rénovation des logements anciens ou vacants pour produire des logements sociaux et des logements intermédiaires sans recourir à la construction.
- 31.** Soutenir les dispositifs d'intermédiation locative, qui permettent aux propriétaires de louer une partie inoccupée de leur habitation via un organisme agréé par l'Etat.
- 32.** Travailler avec l'ensemble des bailleurs sociaux à l'amélioration de la gestion quotidienne et à la programmation des rénovations nécessaires.



Roquefort-les-Pins peuvent déposer un dossier de demande d'exemption, en raison des contraintes particulières du territoire communal (art L 302-5 du Code de la Construction et de l'Habitation). L'exemption permet légalement de ne plus être soumis à un quota de production de logements. Actuellement, sur 1161 communes soumises à la loi SRU, 152 ont obtenu leur exemption, soit 13 %. Dans les Alpes-Maritimes, 3 communes sont déjà exemptées.

4

Choisir un village solidaire et intergénérationnel



Faire découvrir aux tous petits la culture provençale.



Enfance, école et jeunesse

33. Rénover et adapter les bâtiments scolaires (audit énergétique et thermique, végétalisation des cours) pour favoriser un climat propice aux apprentissages et à la réussite scolaire.

34. Consolider l'offre de la petite enfance et créer des espaces dédiés aux assistantes maternelles.

35. Servir des repas de qualité en privilégiant les produits bio et locaux dans les crèches, les écoles et le centre de loisirs.

36. Renforcer l'offre du centre de loisirs en augmentant la capacité d'accueil, l'offre de stages thématiques et en proposant une tarification sociale harmonisée.

37. Repenser le réseau de transports scolaires afin de relier efficacement chaque quartier aux établissements de la commune.

38. Optimiser les outils numériques dédiés à la relation familles-écoles et généraliser l'espace d'échanges Beneylu.

39. Soutenir les familles et former les professionnels communaux à la détection et à l'accompagnement des troubles neuroatypiques (DYS, TDAH, HPI ...).

40. Proposer une programmation événementielle à destination des jeunes.

41. Aménager avec les collégiens, lycéens et étudiants des espaces dédiés, favorisant les rencontres, l'orientation, la détente et les activités sportives.

42. Améliorer les transports publics à destination des lycées et des pôles universitaires.



Illustration -
projection du projet municipal

43. Désigner un élu référent « Seniors et Bien-vieillir », chargé de coordonner les projets en lien avec nos aînés.

44. Installer le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans un lieu dédié avec des bureaux pour les personnels, un espace d'accueil pour les séniors, un guichet accessible sans rendez-vous pour leurs démarches et leurs questions et une salle d'activité pour les personnes isolées ou dans le besoin.

45. Mettre en place une navette solidaire afin de faciliter les déplacements vers les activités communales et les rendez-vous médicaux.

46. Elargir l'offre du CCAS en termes de repas servis, d'heures de ménage et de services à la personne. Soutenir efficacement les aidants, notamment au travers de formations, d'un accompagnement et de la constitution d'une réserve citoyenne.

47. Mettre en place un numéro d'appel direct vers le CCAS lors des périodes de canicules ou de grands froids, pour lutter contre l'isolement des personnes vulnérables.

48. Déployer un programme « Seniors mentors », permettant le partage de savoir-faire et d'expériences vers les jeunes générations.



Nos aînés

*Des projets bénéfiques
au plus grand nombre*

Illustrations -
projections du projet municipal

49. Cuisine centrale municipale

Produire directement les repas de nos plus jeunes et de nos aînés, en créant une cuisine centrale municipale permettant de fournir l'ensemble de nos crèches, établissements scolaires, notre centre loisirs et les adhérents du CCAS. Ce projet permettra à la commune de s'engager à produire des repas de qualité, locaux et bio, bien au-delà des exigences de la loi EGAlim.



Illustrations - projections du projet municipal

50. Résidence intergénérationnelle

Engager un partenariat pour la réalisation d'une résidence service sénior et de logements pour les étudiants de Sophia-Antipolis, équipée de salles de vie communes, d'un café associatif et à proximité des commerces et des transports.



Illustration - projection du projet municipal

5

Choisir un village qui agit pour l'environnement ...

51. S'engager à réduire les émissions des GES dues au fonctionnement communal et l'empreinte carbone de l'alimentation collective grâce à un projet agro- alimentaire local. Inscrire cet objectif dans le PLU et mettre en place un suivi annuel.

52. Accélérer la rénovation énergétique des bâtiments communaux en mobilisant l'ensemble des subventions disponibles.

53. Adhérer au dispositif de REUT (Réutilisation des eaux usées traitées) pour l'arrosage des espaces verts municipaux.

54. Augmenter le nombre de bornes de recharge électrique sur la commune.

55. Remplacer les véhicules thermiques municipaux par des véhicules neufs et peu polluant.

56. Mettre en œuvre un plan de démoustication de la commune :

- Repérage et cartographie des eaux stagnantes
- Opérations de destruction des gîtes larvaires
- Formation et information aux habitants

57. Étudier la requalification de l'ancienne Pépinière des Pins pour préserver les anciennes serres et les transformer en espace pédagogique tourné vers l'environnement et la biodiversité.

58. Travailler avec le SMIAGE à l'aménagement des bords de la Miaine et créer une promenade pédagogique accessible aux familles.

59. Déployer le compostage des déchets organiques sur l'ensemble des sites de restauration scolaire et installer des poubelles de tri sélectif dans les lieux publics.

60. Engager, en lien avec ENEDIS et la CASA, un plan coordonné de modernisation des réseaux dans le centre, associant l'enfouissement du réseau électrique et la poursuite de l'extension du tout-à-l'égout.

*« Préserver nos terres,
bien nourrir nos enfants »*



Illustration -
projection du projet municipal

**Pour une commune résiliente,
alliant écologie concrète et
sensibilisation de tous.**



Illustration -
projection du projet municipal

... et l'agriculture locale

61. Augmenter la surface des terres agricoles en protégeant 60 hectares supplémentaires dans le PLU.

62. Promouvoir une agriculture capable de s'adapter au territoire communal et à son climat :

- Maraîchage
- Oléiculture
- Vergers
- Apiculture
- Agroforesterie

63. Fournir en priorité la future cuisine centrale municipale avec des aliments produits sur la commune ou cultivés localement.

64. Encourager le retour d'un troupeau en saison hivernale et susciter la création d'une chèvrerie.

65. Développer des partenariats durables avec le lycée horticole d'Antibes et la Chambre d'Agriculture, pour faciliter l'implantation de jeunes exploitants sur la commune.

66. Adhérer à la SCIC Les Ferrages alimentant les établissements scolaires et renforcer nos liens avec les communes voisines pour réduire notre dépendance alimentaire.

67. Créer des jardins partagés à destination des familles sur d'anciennes restanques restaurées.

68. Accompagner le site d'élevage de faisans du Colombier dans la recherche d'un repreneur et la reconversion de son exploitation en élevage de poules en plein air, notamment pour alimenter en œufs frais la future cuisine centrale municipale.

69. Promouvoir les Associations pour le maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP).



6

Choisir un village en mouvement pour le collectif

Sports



Illustration - projection du projet municipal



Illustration - projection du projet municipal

Le dynamisme et le bien-être de notre commune passent aussi par la santé de ses habitants. C'est pourquoi nous veillerons à ce que l'offre sportive et associative soit **totallement adaptée aux attentes et aux besoins de tous.**

70. Créer un service municipal des sports chargé de coordonner l'offre sportive et de développer des activités adaptées à tous.

71. Construire un gymnase polyvalent à proximité du centre village sur une parcelle municipale aujourd'hui destinée à la construction d'un immeuble (quartier Beaumon). Cet équipement essentiel permettra l'ouverture de nouveaux créneaux pour les associations sportives et permettra à tous les écoliers de bénéficier d'un équipement sportif d'intérieur de qualité.

72. Équiper le gymnase d'un mur d'escalade de niveau départemental pour accompagner le développement de la pratique de l'escalade à Roquefort-les-Pins.

73. Agrandir et couvrir la tribune du stade Jean Chiappe pour un meilleur confort des supporters lors des rencontres sportives.

74. Créer un véritable clos de pétanque municipal.

75. Faciliter l'accès aux équipements par des systèmes de réservation simples en particulier pour le terrain de foot à 5.

76. Installer des espaces ouverts et adaptés aux nouvelles pratiques sportives :

- Créer un pumtrack à proximité dans le centre.
- Implanter des structures de Street Workout.
- Développer l'offre de padel et de pickleball en collaboration avec le club de tennis.
- Aménager un terrain de beach-volley au sein du Parc des sports.

77. Valoriser les sentiers de randonnées et mettre à jour les itinéraires.



Illustration - projection du projet municipal

Choisir une commune qui soutient le tissu associatif

7

78. Ouvrir une maison des associations dans le cadre du projet de restructuration du Centre Culturel du Bon Accueil :
Guichet unique pour les démarches et les demandes de réservation de salles.
Renseignements à la population sur la vie associative dans la commune.
Lieu permettant la domiciliation des associations.

79. Reconnaître le rôle essentiel des associations dans la vie de la commune en les associant plus régulièrement aux projets municipaux et en utilisant le magazine municipal pour mettre en lumière leurs initiatives.

80. Créer deux nouvelles salles d'activités pour les associations dans les quartiers dont l'une sera située à Notre-Dame.

81. Soutenir les associations sportives dans leur fonctionnement quotidien tout en modernisant les équipements sportifs existants (éclairage LED intelligent, espaces de stockage, équipements adaptés, transport).

82. Renforcer le partenariat de la commune avec les Scouts notamment au travers de la mise à disposition de locaux spécifiques.

83. Augmenter l'enveloppe des subventions versées aux associations roquefortoises pour correspondre à leurs réels besoins.

84. Soutenir la refondation d'une association de boulistes en lien avec la création du clos de pétanque.

Placer des panneaux de libres expressions.



Illustration - projection du projet municipal



Illustration - projection du projet municipal



**de reconnaissance
pour nos associations**

8

Choisir un village qui agit pour la santé, le bien-être de tous ...

85. Poursuivre le développement de l'offre de soin dans la maison médicale de garde en incitant à l'installation de nouveaux praticiens.

86. Proposer des permanences santé gratuites à destination des moins de 26 ans en lien avec le dispositif du Pass Santé déployé par la Région.

87. Mettre en œuvre des politiques publiques de sensibilisation, de détection et d'accompagnement autour de la santé mentale, en lien avec les associations, les professionnels de santé et les partenaires universitaires de la MSPU des collines (Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire).

88. Inclure dans la maison médicale un espace « Sport-Santé » pour accueillir, orienter et accompagner les habitants vers des programmes d'activités physiques adaptées (APA), encadrés par des professionnels.

89. Mettre en place des actions en faveur du bien-être animal :

- Créer un espace de promenade en liberté pour les chiens
- Soutenir l'action des associations stérilisant les chats errants
- Obtenir le label ville amie des animaux



**3919
STOP
AUX
VIOLENCES**



... et la prise en compte des handicaps



Illustration - projection du projet municipal



Illustration - projection du projet municipal

90. Former les agents de la police municipale à la prévention, à la détection et à la prise en charge des violences sexistes et sexuelles (VSS), et étendre cette formation à l'ensemble des agents des services publics municipaux.

91. Mettre en ligne sur le site de la mairie un espace dédié aux personnes victimes de violence sexuelles et sexistes avec le numéro national d'urgence 3919, les textes légaux, les ressources disponibles, les solutions de logement d'urgence, les dispositifs de prise en charge des victimes.

92. Établir un diagnostic complet de la situation communale en matière d'accessibilité, de services et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

93. Rendre 100 % des lieux publics et des évènements accessibles aux personnes à mobilité réduite d'ici 2029.

94. Soutenir le développement du handisport et des activités adaptées, en partenariat avec les associations locales.

95. Créer sur le terrain issu du leg Carlès au Plateau Fleury un établissement à destination des enfants handicapés et à besoins spécifiques, pour leur permettre de bénéficier d'une scolarité épanouie.

9

Choisir un village fier de sa culture ...

96. Réaménager le centre culturel du Bon Accueil suite au transfert de la médiathèque place du marché et mener les travaux de rénovation énergétique nécessaires à sa conservation :

- Installer un musée d'histoire locale et de la culture provençale
- Créer une maison des associations
- Agrandir les espaces de l'école de musique et embellir son entrée.
- Aménager un véritable espace d'exposition

97. Créer un grand festival du théâtre, se déroulant sur plusieurs jours et associant compagnies nationales, troupes locales, jeunes talents, conférenciers et auteurs dramatiques. Cet événement se déroulera aussi bien dans le centre-village (Pôle Image, Scène des Décades, écoles) que dans les quartiers souhaitant accueillir des scènes temporaires.

98. Aménager un théâtre de verdure à Notre-Dame accueillant des événements culturels et scolaires.

99. Prévoir une programmation d'événements culturels plus réguliers et plus variés, à destination de tous les publics.

100. Développer la place du théâtre par une programmation plus fréquente et à des horaires adaptés aux familles.



101. Apporter un soutien plus actif au développement de l'école de musique et aux associations des arts de la scène installées sur la commune.

102. Créer une cinémathèque municipale, proposant la projection régulière d'œuvres marquantes du 7ème art, afin d'offrir à tous un large accès à la culture.

103. Programmer un festival de jazz annuel en période estivale.

104. Renforcer nos liens avec d'autres communes en nouant des jumelages.



Illustration - projection du projet municipal



Illustration - projection du projet municipal

Nous souhaitons que Roquefort-les-Pins devienne un pôle culturel majeur capable de rayonner au-delà de ses frontières. La culture à Roquefort-les-Pins doit être un pilier de l'action municipale, elle sera à la source de notre rayonnement. Tous les arts doivent pouvoir s'exprimer avec le soutien de la mairie.



Illustration - projection du projet municipal

Mise en lumière du patrimoine

105. Porter un projet patrimonial d'envergure sur le site du Castellat :

- Sécuriser le site de l'ancien château et en améliorer l'accessibilité.
- Initier un chantier de restauration de l'ancienne église Saint-Michel.
- Installer des dispositifs numériques et pédagogiques pour une découverte interactive du site et de son histoire, alliant patrimoine et innovation.
- Proposer des visites scolaires sur site pour raconter l'histoire de la commune aux jeunes générations.

106. Proposer sur les itinéraires de randonnées des circuits thématiques en lien avec le patrimoine ancien de la commune.

107. Installer un bureau d'informations touristiques mettant en lumière notre patrimoine local historique et naturel.

108. Proposer des cours de découverte de la langue et de la culture provençales.

109. Recenser les fours anciens de la commune et apporter une aide en vue de leur préservation.

110. Coordonner un plan pluriannuel de sauvegarde du sanctuaire du Sacré Cœur au Colombier, face à la dégradation de certaines parties de l'édifice dont la commune est propriétaire.

Mémoire

111. Organiser des rencontres autour du devoir de mémoire dans les écoles élémentaires.

112. Adopter une véritable politique mémorielle en lien avec l'histoire de Roquefort-les-Pins :

- Ériger une stèle en la mémoire de Jeanine Muller, victime civile de la Seconde Guerre mondiale, sur la façade du Centre Culturel du Bon Accueil, à l'emplacement du bombardement du 26 août 1944.
- Déplacer le monument aux victimes de la déportation à l'emplacement de la rafle du 4 février 1944 dans le quartier du Plan.
- Organiser chaque année la fête de la libération à la date effective de notre libération le 26 août et non plus à une date aléatoire.

113. Célébrer la Fête nationale du 14 juillet.

114. Organiser la Fête de la Sainte-Geneviève en novembre pour mettre en lumière les Gendarmes de la brigade de Roquefort-les-Pins.



Illustration - projection du projet municipal

11

Choisir un village protégé ...



Illustration - projection du projet municipal

115. Augmenter les effectifs de la police municipale pour permettre une présence de nuit et les week-ends.

116. Développer et moderniser le réseau de vidéoprotection, avec des objectifs clairs : prévention des incivilités, sûreté dans les chemins isolés, protection des biens et des habitations, assistance aux secours...

117. Moderniser équipements et les moyens de communications de la police municipale. Renforcer leur coopération avec la Gendarmerie et les équipes de secours.

118. Créer un dispositif « papi-mamie piéton » pour les retraités souhaitant sécuriser les entrées et sorties d'école.

119. Accompagner et étendre le développement du réseau Voisins Vigilants par des réunions régulières.

120. Améliorer la visibilité nocturne des pistes cyclables et des trottoirs par des peintures au sol spécifiques.

121. Améliorer notre capacité à faire face aux risques naturels (inondations, tempêtes, alertes météo) et développer la sensibilisation des habitants à la prévention et aux bons réflexes en cas d'alerte.

122. Mettre à niveau le Plan Communal de Sauvegarde en clarifiant les rôles des intervenants, en y associant les citoyens volontaires et en améliorant nos moyens d'accueil ainsi que l'inventaire des ressources mobilisables.



Illustration - projection du projet municipal

123. Maîtriser les dépenses externes de fonctionnement de la mairie et travailler à notre désendettement pour augmenter la capacité d'investissement.

124. Avoir une véritable politique de demandes de subventions avec un élu délégué à la recherche de financements.

125. Créer des conseils de quartier, afin que les habitants puissent s'exprimer régulièrement sur leurs attentes.

126. Associer les Roquefortoises et les Roquefortois aux actions municipales et s'engager à plus de transparence dans la gestion communale :

- Diffuser en direct les conseils municipaux
- Soumettre à chaque conseil municipal les questions des conseils de quartiers
- Mettre en place des évaluations publiques des politiques communales.

127. Créer une instance consultative de réflexion sous la forme d'un Conseil des Sages rassemblant experts, acteurs locaux et habitants volontaires.

128. Aménager une mairie annexe au sein du bâtiment des Acacias :

- Regrouper les services en lien avec la scolarité, le sport, la jeunesse et la petite enfance.
- Améliorer les conditions de travail des agents publics.
- Offrir un accueil municipal de proximité et plus adapté à la taille de la commune.

129. Adapter l'organisation et l'offre des services municipaux (juridique, subvention, sanitaire...) aux besoins actuels de la commune.

130. Assurer des permanences hebdomadaires sans rendez-vous du maire et des adjoints, ainsi qu'un temps d'échange mensuel en direct sur les réseaux sociaux de la mairie.

131. Mettre à profit les outils numériques et de l'intelligence artificielle :

- Afin de faciliter le travail des agents et d'optimiser le fonctionnement.
- Renforcer la sécurité des systèmes informatiques de la mairie.

132. Moderniser le site internet de la mairie pour en faire une véritable interface d'échange et d'information.



Choisir des élus qui s'engagent dans la CASA

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) est un établissement public composé de 24 communes. Cette structure permet de renforcer la coopération entre les communes qui la composent et de diminuer les coûts de certains services et équipements.

Ses décisions concernent directement notre quotidien (transports, eau, assainissement, traitement des déchets, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, aménagement, logement).

Lors des prochaines élections municipales, trois conseillers communautaires seront à élire en même temps que les conseillers municipaux, pour représenter Roquefort-les-Pins dans la CASA.

Il est donc particulièrement important d'être constamment présents et engagés pour porter efficacement la voix des Roquefortoises et des Roquefortois à l'échelle intercommunale.

Nos 10 engagements dans la CASA

- 1 Renforcer nos liens et nos actions avec les autres communes
- 2 Solliciter les financements proposés par la CASA pour les projets municipaux
- 3 Travailler à une meilleure intégration dans le réseau de transports Envibus
- 4 S'inscrire dans les objectifs de la CASA en termes de mobilités douces
- 5 Prendre une part active à la politique alimentaire territoriale (PAT)
- 6 Veiller à une gestion responsable et durable de l'eau
- 7 Mettre en œuvre le Plan Paysage de la CASA
- 8 Ouvrir un bureau du tourisme intégré au réseau d'office du tourisme intercommunal
- 9 Développer une politique culturelle ambitieuse en lien avec les autres communes
- 10 Informer les habitants sur les aides et les dispositifs proposés par la CASA

Venez nous rencontrer à la permanence

Cœur les pins, 77 allée des chênes - 06330 ROQUEFORT-LES-PINS

Du mardi au samedi de 10 h à 13 h et de 15 h à 18h

email : choisirroquefort@gmail.com

<https://choisirroquefort.fr/equipe>

En 2026, choisissons Roquefort !



Droits d'auteur sur les textes et photographies appartenant à Ewan Corinaldesi
Reproductions interdites.
Projection du projet municipal.
Images créées à l'aide d'outils numériques et d'intelligences artificielles.
Photos non contractuelles.

